



Conseil économique et social

Distr. générale
28 septembre 2012
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2013
21-30 janvier et 8 février 2013

**Rapports quadriennaux pour la période 2008-2011
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
par les organisations non gouvernementales dotées
du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social, en application de la résolution 1996/31
du Conseil économique et social**

Note du Secrétaire général



Table des matières

	<i>Page</i>
1. Advocates for Human Rights	3
2. Africa Humanitarian Action	5
3. African Canadian Legal Clinic	7
4. SIDA Information Suisse.....	9
5. Åland Islands Peace Institute	11
6. American Association of University Women	12
7. Union américaine des libertés civiles.....	15
8. International Lactation Consultant Association.....	17
9. Association internationale IUS PRIMI VIRI.....	20
10. Joan B. Kroc Institute for Peace and Justice	21
11. Centre International MATCH	23
12. Palestinian Centre for Human Rights.....	24
13. Fondation Peter Hesse; solidarité en partenariat pour un monde en diversité.....	26
14. Women's Health and Education Organization	28
15. WorldWIDE Network Nigeria: Women in Development and Environment	30

1. Advocates for Human Rights

Statut consultatif spécial : 1996

Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation est attachée à la promotion et à la protection impartiales des droits de l'homme dans les contextes local, régional et international. Elle enquête sur les violations des droits de l'homme et les dénonce; elle représente les victimes de violations des droits de l'homme; elle forme et assiste les groupes qui protègent les droits de l'homme; elle assure l'éducation du public, des décideurs et des enfants; et elle agit en faveur de l'acceptation des normes internationales en matière de droits de l'homme. Ces activités, qui concernent en particulier les droits des femmes et des enfants, contribuent à la réalisation du programme de développement du Conseil économique et social.

L'organisation soutient régulièrement le travail des Nations Unies dans son ensemble en informant sur les mécanismes des Nations Unies en matière de droits de l'homme et sur la manière dont les personnes peuvent s'y impliquer. Elle a, par exemple, parrainé un exposé sur le bilan des États-Unis d'Amérique dans le domaine des Nations Unies et des droits de l'homme, fait à Minneapolis (États-Unis) le 16 décembre 2010.

Participation aux réunions des Nations Unies

2008 – L'organisation a participé à la procédure d'examen du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale relative aux États-Unis d'Amérique à la soixante-douzième session du Comité, tenue à Genève les 21 et 22 février.

2010 – L'organisation a participé à la neuvième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel, tenue à Genève du 1^{er} au 12 novembre, et à la quarante-cinquième session du Comité contre la torture, tenue à Genève du 1^{er} au 19 novembre.

2011 – L'organisation a participé aux réunions consultatives suivantes sur le renforcement des organes conventionnels des Nations Unies, tenues à Genève; la première session du Groupe de travail sur le suivi des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (dans le cadre de la réunion intercomités des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme), le 12 janvier; la vingt-quatrième assemblée générale du Comité international de coordination des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme, le 17 mai; et la douzième réunion intercomités des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, le 29 juin. Elle a également participé à la douzième session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel, tenue à Genève du 17 octobre au 4 novembre; et à la quarante-septième session du Comité contre la torture, tenue à Genève du 31 octobre au 25 novembre.

Coopération avec les organes des Nations Unies

2008 – L'organisation a apporté son assistance technique à la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales et à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans le cadre d'une réunion de groupe d'experts sur les bonnes pratiques concernant la législation

relative à la violence contre les femmes, tenue à Vienne du 26 au 28 mai. Elle a aussi eu une activité de consultance avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en Géorgie, dans le cadre de laquelle elle a procédé à un examen des conclusions d'experts locaux concernant la mise en œuvre d'un plan d'action sur l'élimination de la violence familiale et la protection et le soutien de ses victimes et a rédigé des recommandations sur le traitement des problèmes relevés dans le rapport d'évaluation.

2009 – L'organisation a prêté son assistance technique à la Division de la promotion de la femme, à l'ONUDC et à la Commission économique pour l'Afrique dans le cadre d'une réunion d'un groupe d'experts des Nations Unies tenue à Addis-Abeba du 25 au 28 mai concernant les bonnes pratiques en matière de législation en vue de combattre les pratiques dangereuses pour les femmes. Elle a également apporté son assistance technique à un séminaire de la Commission de consolidation de la paix sur cette consolidation et sur le rôle des diasporas, tenu à New York les 28 et 29 avril et organisé par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR). Elle a lancé un projet en collaboration avec le Centre mondial virtuel de connaissances pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles, de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), pour la création de modules relatifs à la législation et à l'accès à la justice (2009-2011).

2010 – Elle a planifié et tenu une conférence avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) sur les stratégies de suivi de la mise en œuvre des lois nationales sur la violence, tenu à en octobre 2010.

2011 – Elle a accueilli à Minneapolis (États-Unis), en février 2011, une visite de pays de la Rapporteur spécial sur la question de la violence contre les femmes et a contribué à son rapport relatif aux États-Unis d'Amérique adressé au Conseil des droits de l'homme. Elle a aussi agi comme consultant pour ONU-Femmes dans le cadre de la réunion régionale d'experts sur l'application de la législation relative à la violence familiale, tenue à Almaty en décembre.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Les activités de l'organisation relatives aux objectifs 1 à 3 du Millénaire pour le développement ont été centrées sur l'Asie du Sud (Népal), l'Europe centrale et orientale, l'Asie centrale et les États-Unis. Les principales activités consistent à prévoir la gratuité de l'enseignement primaire et un programme d'alimentation scolaire pour plus de 300 enfants défavorisés au Népal (objectifs 1 et 2). La parité des sexes figure aussi dans la politique et les programmes scolaires, conformément à l'objectif 3. Les activités relatives à l'objectif 3 concernent l'établissement des faits, la recherche documentaire, la réforme de la législation et la formation en vue d'éliminer la violence envers les femmes et les filles, et l'amélioration de la santé maternelle dans de nombreux pays, notamment la Bulgarie, la Croatie, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Géorgie, le Kazakhstan, la Lituanie, le Maroc, la République de Moldova et la Turquie.

L'organisation gère aussi le site Web *Stop Violence against Women* (www.stopvaw.org), un espace international pour l'information, la promotion et le changement pour les femmes.

Informations supplémentaires

Au cours de la période 2008-2011, l'organisation a présenté de multiples rapports officiels aux organes conventionnels des Nations Unies et communications de parties prenantes au Conseil des droits de l'homme.

2. Africa Humanitarian Action

Statut consultatif spécial; 2008

Introduction

Africa Humanitarian Action est une organisation non gouvernementale internationale qui assure des services dans le domaine de l'urgence, du développement et du plaidoyer destinés aux communautés déplacées et vulnérables en Afrique. Elle est active dans 17 pays africains et, depuis qu'elle a obtenu le statut consultatif, elle a étendu ses programmes au Cameroun, a été enregistrée comme organisme public de bienfaisance et a ouvert un bureau de liaison en Suisse.

Buts et objectifs

Africa Humanitarian Action conserve son objectif d'amélioration des conditions de vie des personnes déplacées et des communautés vulnérables en Afrique. Son mode d'action est inchangé.

Changements à signaler

Africa Humanitarian Action a conclu avec le Gouvernement éthiopien un accord de statut qui lui octroie un statut quasi diplomatique. L'organisation a été enregistrée comme organisme public de bienfaisance aux États-Unis et a obtenu l'exemption d'impôt conformément à l'article 501 c 3 du Code fiscal des États-Unis.

Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation a

a) Prononcé le discours liminaire à la réunion semestrielle d'examen de la procédure d'appel global du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, tenue à Genève le 21 juillet 2009;

b) Co-organisé un symposium de réflexion sur les interventions humanitaires internationales en Afrique, en partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique et *USA for Africa*, à Addis Abeba du 21 au 23 septembre 2010. Son administrateur a fait un exposé sur les interventions sous direction africaine dans le domaine de la sécurité humaine;

c) Assuré la fonction de rapporteur pour l'édition 2010 des consultations annuelles du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avec les organisations non gouvernementales (ONG) et présenté son rapport à la soixante et unième session du Comité exécutif du Programme de la Haut Commissaire, tenue en octobre 2010;

d) Assisté à la réunion des responsables du Comité permanent interorganisations à Genève, le 22 février 2011, et participé au nom des ONG à une table ronde sur les questions de sécurité alimentaire dans la Corne de l'Afrique.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'organisation a

- a) Participé à la réunion du *Global Health Cluster*, dirigée par le Comité permanent interorganisations et accueillie par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), tenue à New York les 12 et 13 novembre 2008;
- b) Assisté à la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 2 au 13 mars 2009;
- c) Participé à toutes les réunions organisées par le Dispositif mondial d'aide humanitaire entre 2008 et 2010. Le 3 février 2010, le président de l'organisation a prononcé un discours devant les participants à la troisième réunion du Dispositif, tenue à Genève;
- d) Participé aux auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'ONG, de la société civile et du secteur privé, tenue à New York les 14 et 15 juin 2010;
- e) Assisté au débat de haut niveau du Conseil économique et social, tenu à l'Office des Nations Unies à Genève du 4 au 8 juillet 2011, et aux sessions consacrées à l'éducation en Afrique;
- f) Assisté aux consultations annuelles du HCR avec des ONG, à Genève de 2008 à 2011. Le président a prononcé un discours le 28 juin 2011.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'organisation a collaboré avec un grand nombre d'organes et d'organismes des Nations Unies dans le cadre d'activités d'assistance technique et de partenariat.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation s'est employée à soutenir la réalisation de six des huit objectifs du Millénaire pour le développement au Burundi, au Cameroun, en Éthiopie, au Libéria, en Namibie, en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Somalie, au Soudan, en Ouganda et en Zambie, où elle participe aux activités locales de renforcement des capacités en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer la résilience; a soutenu l'éducation formelle et informelle, de la construction d'écoles à la fourniture de matériel pédagogique; a lancé des programmes de création de revenu et d'autonomisation des femmes, notamment en s'attaquant à la violence sexuelle et sexiste; et a fourni des soins de santé curatifs et préventifs couvrant des domaines comme la santé maternelle, la nutrition et le VIH/sida, au bénéfice des communautés déplacées et vulnérables. Elle a déployé plusieurs activités de plaidoyer. Elle a célébré la Journée mondiale de la lutte contre le sida en Namibie par un mois d'activités. Des manifestations similaires ont eu lieu au Libéria, en Ouganda, en République démocratique du Congo et au Rwanda. Elle se conforme dans son travail aux stratégies nationales et des organes des Nations Unies en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire partout en Afrique.

Informations supplémentaires

Renforcer la capacité des institutions africaines demeure un défi.

3. African Canadian Legal Clinic

Statut consultatif spécial; 2004

Introduction

L'African Canadian Legal Clinic est une organisation non gouvernementale communautaire ayant son siège à Toronto. Elle détient un mandat provincial.

Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation a pour but de lutter contre la discrimination systémique et institutionnelle anti-noir. À ce titre, elle intervient dans des affaires susceptibles de constituer un précédent, participe à la réforme législative, mène des campagnes et d'information juridique auprès du public aux niveaux national et international et est intervenue dans des affaires de lutte contre le racisme et de promotion de l'égalité des droits qui font jurisprudence au Canada.

Participation aux réunions des Nations Unies

a) *Comité des droits de l'enfant* – L'organisation a soumis des contributions relatives aux troisième et quatrième rapports périodiques du Canada au Comité, à sa soixante-et-unième session tenue à Genève du 17 septembre au 5 octobre 2012;

b) *Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine* – Des représentants de l'organisation ont assisté à des réunions, fait des exposés, contribué à élaborer des recommandations présentées au Groupe de travail pour examen et travaillé en liaison avec d'autres ONG aux neuvième, dixième et onzième sessions du Groupe de travail, tenues à Genève du 12 au 16 avril 2011, du 28 mars au 1^{er} avril 2011 et du 30 avril au 4 mai 2012.

c) *Comité pour l'élimination de la discrimination raciale* – L'organisation a présenté un rapport sur l'observance par le Gouvernement canadien de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale au Comité à sa quatre vingtième session, tenue à Genève du 13 février au 9 mars 2012. Elle a aussi fait un exposé à la journée de discussion thématique sur le thème « La discrimination raciale à l'égard des personnes d'ascendance africaine ».

d) *Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes* – L'organisation a soumis un rapport relatif à l'examen du septième rapport périodique du Canada au Comité à sa quarante deuxième session, tenue à Genève du 20 octobre au 7 novembre 2008.

e) *Déclaration et Programme d'action de Durban* – Des représentants de l'organisation ont assisté à des réunions, fait des exposés, contribué à l'élaboration de recommandations, fait pression sur les délégués des États et ont travaillé en liaison avec d'autres ONG aux manifestations connexes suivantes;

- i) réunion de haut niveau de l'Assemblée générale pour célébrer le dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, tenue à New York le 22 septembre 2011;
- ii) Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, tenue à Genève du 20 au 24 avril 2009;

- iii) Deuxième session de fond du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, tenue à Genève du 6 au 17 octobre 2008;
- iv) Première session de fond du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, tenue à Genève du 21 avril au 2 mai 2008.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'organisation a coordonné plusieurs tables rondes avec la communauté africaine du Canada et l'Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités en octobre 2009.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a été un membre actif de la Coalition Durban +10. À ce titre, elle a, avec d'autres ONG, adhéré aux objectifs de la Déclaration et du Programme de Durban, participé à des manifestations et tables rondes quotidiennes destinées à célébrer le dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, poursuivi l'éducation de la société civile au sujet de son contenu et pressé les gouvernements de respecter leurs engagements en matière d'éradication du racisme, en utilisant comme cadre la Déclaration et le Programme d'action de Durban.

L'Organisation a adressé une lettre aux responsables du Gouvernement canadien à tous les niveaux pour les exhorter à financer et à développer des activités pour commémorer et célébrer l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine au Canada.

L'organisation a abordé les problèmes de la pauvreté et de la réduction de la pauvreté dans des rapports parallèles adressés aux comités suivants; Comité des droits de l'enfant (soixante et unième session); Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (quatre vingtième session); Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (discussion thématique sur la discrimination raciale envers les personnes d'ascendance africaine) (quarante deuxième session).

L'organisation a participé à l'élaboration du *Colour of Poverty Disaggregated Data Project* et de la *Municipal Race Equity Report Card*. Il s'agissait, dans le premier cas, d'une analyse de la littérature décrivant les sources existantes de données désagrégées dans les secteurs de la justice, de la santé, de l'éducation et des services sociaux et, dans le second cas, d'un outil créé pour évaluer le degré d'engagement des candidats au poste de maire de Toronto par rapport aux problèmes dont souffrent les communautés ethniques dans la ville de Toronto.

4. Sida Information Suisse

Statut consultatif spécial; 2000

Introduction

Sida Information Suisse a été fondé en 1989 par des médecins suisses. Il s'agit d'une association apolitique et non confessionnelle au bénéfice du public. Elle a pour but d'intégrer de plus en plus le point de vue des médecins dans la discussion relative au sida. Ses activités étant strictement à orientation scientifique, plus de 600 personnes, essentiellement des médecins, des dentistes et des pharmaciens, dont de nombreux professeurs et experts-conseil, ont rejoint l'association. Elle s'appuie en outre sur un conseil consultatif scientifique regroupant des experts de divers domaines médicaux.

Buts et objectifs

L'organisation a pour objectifs de fournir des informations et de promouvoir les initiatives visant à mettre fin à l'extension du VIH et des infections sexuellement transmises; d'informer la profession médicale des découvertes scientifiques relatives à l'infection à VIH; de conseiller les membres des professions soignantes (médecins, infirmières, enseignants, psychologues, prestataires de soins, etc.) et les personnes qui exercent des responsabilités politiques et sociales; de conseiller les personnes qui s'intéressent aux questions liées au sida et aux infections sexuellement transmises; et de conseiller individuellement les personnes séropositives, celles atteintes du sida ou celles atteintes d'infections sexuellement transmises. L'association œuvre à l'accomplissement de ces objectifs principalement par les démarches suivantes; collaboration et échanges d'informations avec des experts de Suisse et d'ailleurs, avec des institutions et autorités scientifiques ainsi qu'avec des organisations privées qui poursuivent des objectifs identiques ou similaires; gestion d'un bureau de documentation; publications (production, traduction, édition, distribution); organisation de sessions d'information; conseils dispensés par téléphone, par écrit et en personne; octroi de ressources financières aux fins de la constitution d'un fonds social; appui aux sociétés, aux organisations et aux autorités qui cherchent à venir en aide aux personnes séropositives et à celles atteintes d'infections sexuellement transmises; appui aux projets qui contribuent à la réalisation des objectifs susmentionnés et à leur exécution.

Changements à signaler

L'organisation a étendu ses activités et ses objectifs. Elle a, depuis le début de 2012, incorporé la question des infections sexuellement transmises dans son travail.

Contribution aux activités de l'ONU

L'organisation publie chaque année un communiqué de presse destiné aux journaux et aux chaînes de radios et de télévision à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida. Elle invite à ses conférences des représentants des Nations Unies. Son site Web est disponible en neuf langues (allemand, anglais, espagnol, estonien, français, italien, polonais, roumain et russe). Elle publie sur ce site des exposés de principes des Nations Unies, notamment *Making Condoms Work for HIV Prevention* (Faire du préservatif un outil efficace de prévention du VIH).

Participation aux réunions des Nations Unies

L'organisation a participé aux sessions du Conseil des droits de l'homme tenues en 2009, 2010 et 2011 à Genève. Elle a aussi participé à la Conférence d'examen de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban en 2009. Son délégué de l'Argentine a participé à diverses conférences sur le sida en Amérique du Sud.

Coopération avec les organes des Nations Unies

En 2009, pour marquer son vingtième anniversaire, l'organisation a mis sur pied un symposium sur les stratégies futures pour lutter contre l'épidémie de VIH. Brian Williams, un représentant d'ONUSIDA et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a fait un exposé.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

De 2000 à 2008, l'organisation a lancé et financé un projet, auquel elle a participé, de dépistage et de conseil en matière de VIH dans la République démocratique du Congo à l'appui des objectifs 4, 5 et 6. Elle a été soutenue par Kataliko Actions pour l'Afrique, une ONG locale à Bukavu. Depuis 2008, elle travaille sans l'aide de l'organisation. Au fil des ans, l'organisation a envoyé plus de 4,5 tonnes de médicaments et autre matériel médical en République démocratique du Congo et a distribué plus de 90 000 dépliants et prospectus. Plus de 35 000 personnes ont subi un dépistage volontaire et ont reçu des conseils dans ses deux centres à Bukavu et Kamituga. Au total, 1 500 personnes ont été testées séropositives et ont été adressées au dispensaire local pour traitement.

L'organisation a aussi lancé des campagnes d'information à la radio et dans les journaux, atteignant ainsi plus de 1,4 million de personnes. Elle a diffusé un CD de musique africaine connue. Ces dernières années, elle a constamment actualisé son site Web en publiant de nouvelles informations. Le site est conforme au code de conduite de la Fondation La Santé sur Internet, prouvant ainsi qu'il fournit des informations fiables dans le domaine de la santé. En 2010, elle a lancé en Suisse une campagne d'information dans les infrastructures médicales accompagnée d'une brochure pour les jeunes en allemand, anglais, français et italien contenant des informations mises à jour sur le VIH/sida. Les brochures, dépliants et prospectus sont tous gratuits. En 2012, elle publiera un livre sur la communication en matière de sexe et d'infections sexuellement transmises.

Informations supplémentaires

Au cours de ses 20 années d'activités, elle a publié 60 publications (brochures, livres, dépliants et prospectus) et 30 articles scientifiques, et organisé 16 symposiums et conférences. Il existe 4 613 000 exemplaires de ses dépliants en diverses langues. Son site Web a enregistré 500 000 utilisateurs et 5 millions de clics par an.

5. Åland Islands Peace Institute

Statut consultatif spécial; 2004

Introduction

L'Åland Islands Peace Institute mène un travail pratique et de recherche sur les questions de conflit et de paix au sens large, au départ de l'organisation et de son statut spécial en droit international. L'Institut s'attache aux questions liées à l'autonomie, aux problèmes des minorités, à la démilitarisation et à la gestion et la résolution des conflits. Elle est une fondation indépendante à but philanthropique créée en 1992. Ses activités reposent sur deux pierres angulaires; la connaissance et l'action.

Buts et objectifs

L'Institut a un domaine d'activité limité, centré sur la protection des minorités, les conflits ethniques, les droits des femmes, le désarmement et la démilitarisation. Ses activités liées aux Nations Unies ont le même centrage, compte tenu de ses ressources limitées.

Changements à signaler

Son domaine de savoir-faire s'est fortement approfondi et internationalisé au cours de la période considérée dans le rapport.

Contribution aux activités de l'ONU

Au mois d'août 2009, un échange et un atelier pour les jeunes, intitulés « Living Bridges », ont été organisés. Quelque 30 jeunes femmes des îles Åland, d'Arménie, d'Azerbaïdjan, de Finlande et de Suède y ont participé. La réunion avait pour thème « L'égalité et la solution des conflits, y compris la résolution 1325 (2000) ». Pendant la période considérée, l'Institut, en coopération avec d'autres partenaires, a mis au point une méthodologie pour l'autonomisation des jeunes des deux sexes. La dernière main a été mise aux résultats de ce travail en 2012 il est prévu de les soumettre aux Nations Unies en 2013.

Le 30 mars 2010, jour de la démilitarisation d'Åland, un séminaire sur le travail dans le domaine de la paix a été organisé à Mariehamn. Les personnes qui avaient contribué à la paix au plan international, notamment dans le cadre des missions des Nations Unies, ont échangé leurs expériences. Les possibilités d'utiliser les expériences des îles Åland dans ce domaine ont été examinées. En juin 2010, l'Institut a accueilli 22 représentants de la société civile d'Arménie et d'Azerbaïdjan. Ceux-ci ont visité les îles Åland en vue d'étudier l'autonomie et la démilitarisation et d'examiner les questions liées à la paix.

Au cours de la période 2008-2011, l'Institut a publié 12 rapports sur les droits des minorités et des autochtones, l'autonomie, la participation, l'exemple des îles Åland et les méthodes en matière d'égalité des sexes.

Participation aux réunions des Nations Unies

Rhodri Williams a travaillé à l'Institut de 2006 à 2008 en tant que chercheur invité. Une de ses principales activités a été la rédaction d'un manuel sur la mise en

œuvre des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays. Il a assisté à plusieurs réunions s'y rapportant.

En décembre 2011, l'Institut a apporté aux autorités publiques des îles Åland et de la Finlande sa contribution et son savoir faire pour le séminaire intitulé « *Settling international disputes: lessons from the past, challenges for the future* » (Le règlement des conflits internationaux; les enseignements d'hier, les défis de demain), tenu à New York le 18 janvier 2012 en coopération avec l'Institut international pour la paix.

Coopération avec les organes des Nations Unies

En octobre 2010, l'Institut et le comité national d'UNIFEM en Finlande ont organisé à Mariehamn une conférence sur la possibilité d'empêcher le génocide.

En novembre 2008, l'Institut a été consulté par Partick Thornberry, qui travaillait avec Gay McDougall, à l'époque expert indépendant sur les questions relatives aux minorités au sein du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, au sujet de l'éducation des groupes minoritaires. L'ouvrage produit sur ce sujet a été par la suite adopté en tant que document A/HRC/10/11/Add.1 par le Conseil des droits de l'homme.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a apporté son soutien par l'intermédiaire du Service suédois des eaux.

Informations supplémentaires

En novembre 2011, l'Institut a publié un rapport sur la pertinence, pour la résolution des conflits internationaux, de l'exemple des îles Åland et de leurs composantes. Une conférence internationale a été organisée à Mariehamn, à laquelle ont assisté des diplomates, des hommes politiques, des chercheurs et des représentants de la société civile de Finlande et de la Scandinavie. Cette publication affirme que peu d'attention a été accordée au rôle de l'autonomie territoriale en tant qu'outil possible dans la résolution des conflits. Le rapport, qui va au delà des aspects formels de la division des compétences entre le centre et la périphérie, élabore un outil analytique pour comprendre la durabilité et la robustesse de mécanismes d'autonomie en évolution. Il analyse en outre la manière dont l'exemple des îles Åland et ses trois grandes composantes (autonomie, démilitarisation et sauvegardes de l'identité) ont été utilisés dans des situations spécifiques de différends et de conflits. Il constitue une combinaison unique d'éclairages théoriques et d'expériences de diplomates et d'hommes politiques réputés.

6. American Association of University Women

Statut consultatif spécial; 2008

Buts et objectifs

L'organisation fait progresser l'égalité pour les femmes et les filles par des activités de plaidoyer, d'éducation, de philanthropie et de recherche couvrant les

besoins des femmes tout au long de leur cycle de vie. Le travail de ses quelque 100 000 membres, 1 000 filiales et 600 partenaires de l'enseignement secondaire et des universités s'appuie sur plus de 130 ans de participation publique. Depuis 2008, elle a intensifié sa collaboration et ses activités de plaidoyer avec les organismes au Siège, établi un programme de délégations internationales et renforcé sa présence dans les médias sociaux et la presse écrite en mettant l'accent sur l'égalité des sexes.

Contribution aux activités de l'ONU

Par sa politique publique, l'organisation œuvre en faveur de la paix, de la justice et des droits humains, soutient une Organisation des Nations Unies renforcée et plaide pour la mise en œuvre de la Déclaration et de la Plate forme d'action de Beijing. À l'appui de ses initiatives en matière de ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, elle a signé en 2009 une lettre adressée au Président des États-Unis prônant la ratification, assisté aux auditions du sénat des États-Unis en 2010 et adopté une résolution nationale en 2007 dans laquelle elle demande instamment de pouvoir communiquer avec les sénateurs et participer au groupe de travail national. Elle coopère avec la campagne en faveur de la ratification par les États-Unis de la Convention relative aux droits de l'enfant et a assisté au symposium national de soutien à la ratification, tenu à Washington en 2009. Elle mène un travail de plaidoyer pour les Nations Unies par l'intermédiaire de l'Association des États-Unis pour les Nations Unies et de l'U.S. *Global Leadership Coalition*. Chaque année, ses membres soutiennent activement la Journée des droits de l'homme, la Journée internationale de la femme et les 16 journées de mobilisation contre la violence sexiste. Depuis 1993, ses membres coopèrent avec le Groupe de travail sur la fille, un regroupement de plus de 80 ONG qui agissent en faveur des droits des filles dans le travail des Nations Unies. Des membres se sont joints au *Committee on Teaching about the United Nations*, une organisation fondatrice de l'Initiative Impact universitaire, et au Département de l'information pour présenter des conférences pour les éducateurs à New York et à Atlanta.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'organisation a

a) Avec le Groupe de travail sur la fille, soumis une déclaration écrite à la Commission de la condition de la femme à sa cinquante troisième session, tenue à New York du 2 au 13 mars 2009 (E/CN.6/2009/NGO/22);

b) Envoyé cinq représentants à la cinquante quatrième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 1er au 12 mars 2010, et présenté une déclaration écrite avec le Groupe de travail sur la fille (E/CN.6/2010/NGO/16);

c) Envoyé quatre représentants à la cinquante cinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 22 février au 4 mars 2011, à laquelle son étude de 2010 intitulée « *Why so few? Women in science, technology, engineering and mathematics* » (Pourquoi si peu nombreuses? Les femmes et les jeunes filles dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques) a attiré l'attention au plan international;

d) Fait une intervention orale à une réunion d'un groupe d'experts préparatoire à la cinquante cinquième session de la Commission de la condition de la femme, tenue le 4 mars 2010;

e) Détenu le statut d'observateur à une réunion d'un groupe d'experts sur la parité hommes femmes, la science et la technologie, organisée par la Division de la promotion de la femme en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris du 28 septembre au 1^{er} octobre 2010, pour laquelle elle a rédigé un document (EGM/ST/2010/OP.3), envoyé sa responsable de la promotion stratégique et contribué à la rédaction des recommandations de la réunion. Son travail est cité à la note de bas de page 4 du rapport de la réunion (EGM/ST/2010/REPORT);

f) Fait deux interventions orales à la cinquante cinquième session de la Commission de la condition de la femme (voir E/CN.6/2011/12). Elle a aussi soumis deux déclarations écrites, l'une avec le Groupe de travail sur la fille (E/CN.6/2011/NGO/60) et l'autre dans laquelle elle encourage les jeunes filles à davantage explorer, étudier et poursuivre une carrière dans la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques;

g) Collaboré à trois panels d'ONG, avec des exposés faits par ses chercheurs;

h) Assisté aux quarante-quatrième et quarante-neuvième sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, tenues à New York respectivement du 20 juillet au 7 août 2009 et du 11 au 29 juillet 2011;

i) Participé à des auditions interactives informelles de l'Assemblée générale avec des représentants d'ONG, d'organisations de la société civile et du secteur privé, tenues à New York les 14 et 15 juin 2010.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'organisation coopère avec les organisations des Nations Unies. Elle est membre du comité national des États-Unis pour ONU-Femmes et soutient tous les aspects de la mission de l'entité. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles a examiné la possibilité pour les lauréates de l'American Association of University Women de former des mentorats en science, en technologie, en ingénierie et en mathématiques avec les enseignants de l'Initiative.

L'organisation s'est jointe à la campagne Actions 7 Milliards sous les auspices du FNUAP, en novembre 2011. Elle a aussi participé à une réunion de groupe d'expert organisé par l'UNESCO pour la cinquante cinquième session de la Commission de la condition de la femme.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation encourage l'implication active des membres et la constitution de partenariats pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

En ce qui concerne l'objectif 3 (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), elle a :

- a) Accordé des bourses pour un total de 3 millions de dollars à 200 femmes dans des pays à faible revenu;
- b) Octroyé des aides internationales non remboursables à hauteur de 80 000 dollars pour des programmes communautaires;
- c) Organisé des visites à Cuba, en Israël et en Afrique du Sud pour nouer le dialogue avec des dirigeantes dans de multiples secteurs;
- d) Mis en œuvre des programmes de formation à l'exercice de l'autorité qui concernent les femmes dans le monde entier.

S'agissant de l'objectif 1 (éradiquer l'extrême pauvreté et la faim), elle :

- a) Collabore avec CARE à des activités de sensibilisation;
- b) Coopère avec le Centre d'information des Nations Unies et la Brookings Institution à Washington, D.C., sur des thèmes comme la faim, les droits de l'homme et la politique;
- c) Mène un programme de dons destinés à assurer la sécurité économique des femmes et des jeunes filles.

En ce qui concerne l'objectif 2 (assurer l'éducation primaire pour tous), elle :

- a) Mène une activité de recherche pour soutenir l'enseignement public qui favorise l'égalité;
- b) Effectue des recherches sur l'écart salarial entre les sexes; les femmes et les jeunes filles et la science, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques; et le harcèlement sexuel dans les écoles, en vue de renforcer l'éducation secondaire des filles;
- c) Sensibilise et apporte son appui à l'éducation des jeunes filles par des manifestations, des activités de plaidoyer, l'éducation et la philanthropie.

7. Union américaine des libertés civiles

Statut consultatif spécial; 1996

Changements à signaler

Structure – En avril 2010, l'Union a créé quatre centres d'activité (démocratie, égalité, justice et liberté) pour abriter ses programmes. Ils favorisent les initiatives collaboratives entre les programmes qui poursuivent des objectifs similaires. Le programme relatif aux droits de l'homme forme, avec les projets sur la sécurité nationale et la liberté d'expression, le respect de la vie privée et la technologie, le Centre pour la démocratie.

Membres – Le nombre de membres de l'Union a augmenté depuis les chiffres mentionnés dans le précédent rapport. L'Union compte actuellement 436 969 membres à titre personnel, qui représentent l'ensemble des 50 États, Puerto Rico et Guam.

Changements dans le financement – Le financement de l'Union a augmenté depuis les chiffres mentionnés dans le précédent rapport. Au 31 mars 2011, le total de l'actif de la Fondation s'établissait à 376 124 099 dollars des États-Unis, et le total

du passif, à 87 287 126 dollars. Le total des aides et des recettes se montait à 76 826 572 dollars et le total des dépenses, à 80 497 335 dollars. Au total, l'actif de l'Union et de la Fondation atteignait 387 334 981 dollars. Le total du passif se chiffrait à 105 789 335 dollars, le total des aides et des recettes, à 106 384 190 dollars, et le total des dépenses, à 108 968 727 dollars.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'Union a participé aux réunions suivantes :

a) La soixante-douzième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, tenue à Genève du 18 février au 7 mars 2008 (l'Union a participé les 21 et 22 février);

b) La septième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 3 au 28 mars 2008;

c) La quarante-huitième session du Comité des droits de l'enfant, tenue à Genève du 19 mai au 6 juin 2008;

d) La première session du Forum sur les questions relatives aux minorités, tenue à Genève les 15 et 16 décembre 2008;

e) La cinquante-quatrième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York du 1^{er} au 12 mars 2010;

f) La neuvième session du Groupe de travail sur l'examen périodique universel, tenue à Genève du 1^{er} au 12 novembre 2010;

g) La seizième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 28 février au 25 mars 2011;

h) La dix-septième session du Conseil des droits de l'homme, tenue à Genève du 30 mai au 17 juin 2011.

Coopération avec les organes des Nations Unies

Visites de rapporteurs spéciaux, groupes de travail et experts indépendants – Lors des visites de personnes suivantes aux États-Unis, l'Union a organisé des réunions avec les communautés affectées et les autorités et a en outre porté témoignage des problèmes de droits de l'homme concernés; Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants (du 30 avril au 18 mai 2008); Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (du 18 mai au 6 juin 2008); Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (du 16 au 30 juin 2008); Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (juillet 2009); Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non discrimination à cet égard (novembre 2009); Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences (du 24 janvier au 7 février 2011); et Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti (septembre 2011).

Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires – En juillet 2009, l'Union, conjointement avec Alkarama et Reprieve, a demandé que le Groupe de

travail enquête sur la disparition forcée, en octobre 2005, de Mustafa Setmariam Nasar aux mains du Gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants – En février 2010, l'Union a demandé au Rapporteur spécial d'intervenir au nom d'un détenu souffrant de troubles mentaux qui avait été l'objet de graves violences alors qu'il était en isolement cellulaire à la prison de l'État du Montana.

Expert indépendant sur les questions relatives aux minorités; Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée; et Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants – L'Union a écrit aux experts en juillet 2011 pour leur demander de faire une déclaration publique dans laquelle ils condamneraient les lois anti immigrants en Alabama, Caroline du Sud, Géorgie, Indiana et Utah.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Déclaration universelle des droits de l'homme – Pour célébrer le sixantième anniversaire de la signature de la Déclaration, l'Union a réalisé une vidéo et diffusé une publication.

Ratification et mise en œuvre des traités – L'Union a fait pression sur le Gouvernement des États-Unis pour qu'il ratifie les traités, notamment la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elle a fait pression pour que soient appliquées les recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale et du Comité contre la torture.

Ateliers sur les droits de l'homme – L'Union continue d'organiser des ateliers et de participer à des ateliers destinés à apprendre aux juristes et aux militants des stratégies efficaces pour mettre en œuvre le cadre international des droits de l'homme dans leurs activités nationales de plaidoyer et de litiges.

8. International Lactation Consultant Association

Statut consultatif spécial; 1996

Introduction

L'International Lactation Consultant Association est l'association professionnelle des consultant(e)s en lactation titulaires du diplôme de l'International Board of Lactation Consultant Examiners. Elle compte 6 000 membres de par le monde. Il s'agit d'une ONG dotée du statut consultatif auprès de plusieurs organismes des Nations Unies, notamment de l'OMS.

Buts et objectifs

L'Association a pour mission de promouvoir la profession de consultant(e) en lactation par des activités de prise d'initiatives, de plaidoyer, de développement professionnel et de recherche. Elle facilite la constitution de réseaux entre les consultant(e)s et les autres professionnels intéressés par la promotion, la protection et le soutien de l'allaitement maternel. Elle définit des lignes directrices pour une

pratique du conseil en allaitement compétente, éthique et s'appuyant sur des preuves, et favorise la définition de normes professionnelles et de pratique éthique pour les consultant(e)s en lactation. Elle informe tous les professionnels de la santé de l'importance du lait humain et de l'allaitement maternel et des conséquences de l'allaitement artificiel. Elle fait fonction d'organe consultatif professionnel et d'autorité pour la santé des femmes et des enfants. Elle coopère avec des organisations poursuivant des buts et des objectifs similaires. Elle stimule et soutient la recherche portant sur tous les aspects de la lactation et de l'alimentation des nourrissons. Elle appuie la mise en œuvre du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et de ses résolutions ultérieures dans ce domaine.

Changements à signaler

En 2008, l'Association a conclu un partenariat avec l'Association canadienne des consultantes en lactation, une association affiliée avec un effectif couplé de membres. En 2009, elle a apporté son aide à la constitution de Lactation Consultants of Australia and New Zealand, la troisième organisation affiliée de l'Association, avec affiliation couplée. En outre, l'Israel Association of Certified Lactation Consultants (2009) et la Korean Lactation Consultant Association (2011) ont été admises en tant qu'organisations affiliées. Afin d'en rendre compte, le conseil d'administration a rebaptisé le Comité des affaires externes en « Global Outreach Committee » (comité des affaires mondiales) pour permettre un meilleur centrage sur les questions d'ordre mondial.

Contribution aux activités de l'ONU

Par l'intermédiaire de ses représentants auprès d'UNICEF, l'Association a été un membre actif de forums qui concernent les droits et la santé de l'enfant, de la Commission de la condition de la femme, du Groupe de travail de l'alimentation et de la nutrition et du NGO Committee on HIV/AIDS. Par le biais de son délégué auprès de l'OMS, l'Association coopère avec Maria Del Carmen Casanovas, la fonctionnaire technique responsable de la nutrition. Les représentants de l'Association chargés de la liaison ont assisté aux réunions du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime et soutiennent l'initiative Hôpitaux amis des bébés. Ils sont des partenaires essentiels de l'Alliance mondiale en faveur de l'allaitement maternel. Chaque année, l'Association accueille une conférence internationale. Mary Renfrew (politiques nationales), Mark Cregan (l'allaitement maternel, une question qui relève des droits humains), Chris Mulford (atelier sur la parité entre les sexes), Randa Saadeh, Carmen Casanovas, Hilary Creed et Adriano Cattaneo comptent parmi les orateurs précédents. Les thèmes des sessions étaient l'initiative Hôpitaux amis des bébés, l'allaitement maternel dans les situations d'urgence, et les facteurs culturels en Afrique, Australie, Chine, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Malaisie et Ouganda. Les publications sur ce sujet sont le *Journal of Human Lactation*, un exposé de principes sur le rôle et l'impact du consultant/de la consultante en lactation titulaire du diplôme de l'International Board of Lactation Consultant Examiners, un document sur les risques du renoncement à l'allaitement maternel et un outil de triage électronique en matière d'allaitement maternel pour le clinicien.

Participation aux réunions des Nations Unies

Les représentants de l'Association chargés de la liaison ont assisté à toutes les réunions des comités des Nations Unies et sessions de la Commission de la condition de la femme concernées. L'Association fait partie d'une équipe de plaidoyer pour l'allaitement maternel au sein des Nations Unies. Elle a été représentée à chaque session du conseil d'administration de l'OMS et de l'Assemblée mondiale de la Santé de 2008 à 2011. À chacune de ces sessions, elle a rédigé et prononcé une déclaration sur les points concernés de l'ordre du jour.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'Association et l'Alliance mondiale en faveur de l'allaitement maternel ont coopéré sur les questions relatives aux banques de lait humain provenant de donneurs.

L'Association et l'Alliance mondiale ont aussi parrainé conjointement une bourse destinée au voyage et au travail avec l'Alliance mondiale sur des projets de diffusion et de plaidoyer à son siège à Penang (Malaisie). L'Association a aussi travaillé à la rédaction d'un projet de déclaration liée au plaidoyer en faveur de l'allaitement maternel pour le Comité des organisations non gouvernementales auprès de l'UNICEF.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Réduire l'extrême pauvreté et la faim (objectif 1) – Le fondement même de l'existence de l'Association est la protection, la promotion et le soutien de l'allaitement maternel en tant qu'alimentation naturelle pour les nourrissons. Celui-ci a une influence sur la santé du nourrisson, de la mère et de la communauté.

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (objectif 3) – L'Association collabore à la création d'un outil concret pour l'évaluation de la parité entre les sexes pour les consultant(e)s en lactation.

Réduire la mortalité infantile (objectif 4) – L'Association a publié plusieurs exposés de principes, notamment « Faits saillants à propos de l'allaitement maternel en situation d'urgence – À destination des secouristes » (disponible en anglais, espagnol et français); « *Emergency preparedness checklist for breastfeeding mothers* » (Liste de vérification de l'état de préparation aux situations d'urgence pour les mères allaitantes) (une trousse pour la Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2009); « *Background information on breastfeeding: a vital emergency response – are you ready?* » (Informations générales sur l'allaitement maternel; une réponse vitale en situation d'urgence – êtes-vous prête?) (une trousse pour la Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2009); et « *10 more reasons to breastfeed!* » (Dix raisons de plus d'allaiter) (un dépliant disponible en anglais et en espagnol). Un exposé de principes sur le VIH et l'allaitement maternel est en cours d'actualisation, conjointement avec l'Alliance mondiale en faveur de l'allaitement maternel. L'Association forme un partenariat mondial avec l'Alliance mondiale en faveur de l'allaitement maternel, le Réseau international des groupes d'action pour l'alimentation infantile, la Ligue internationale de La Leche, Wellstart International et l'Academy of Breastfeeding Medicine.

Préserver l'environnement (objectif 7) – L'Association prône activement le recours à un produit humain conforme à un environnement durable (le lait maternel) qui ne laisse pas d'empreinte dommageable sur l'environnement.

9. Association internationale IUS PRIMI VIRI

Statut consultatif spécial; 2004

Introduction :

L'Association internationale IUS PRIMI VIRI IUS a son siège à Rome.

Buts et objectifs

Le but de l'Association est principalement l'éducation aux droits de l'homme ainsi que la promotion des femmes, du développement durable et de l'éducation à la paix.

Changements à signaler

Le 6 mai 2008, les statuts de l'Association ont été modifiés et enregistrés à Rome (exemplaire envoyé aux Nations Unies la même année).

Contribution aux activités de l'ONU

De 2008 à 2011, l'Association a soumis des déclarations écrites pendant le débat de haut niveau du Conseil économique et social, à la fois à New York et à Genève. Le 4 septembre 2008, pendant la soixante-et-unième conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales associées au Département de l'information des Nations Unies, tenue à Paris, un atelier a été organisé consacré à l'importance de l'éducation aux droits de l'homme et de l'information dans ce domaine en tant que voie vers la paix et la communication entre les peuples. Le 5 juillet 2011, pendant le débat de haut niveau de la session de fond du Conseil économique et social, une manifestation parallèle a été tenue sur le rôle de l'éducation dans la région méditerranéenne.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'Association a toujours pris part aux réunions du Conseil économique et social, tant à New York qu'à Genève, notamment par des déclarations orales. Elle a aussi participé activement aux sessions du Conseil des droits de l'homme à Genève et aux sessions de la Commission de la condition de la femme à New York en 2009, 2010 et 2011. En novembre 2009, elle a participé, à Genève, à la Réunion régionale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing+15 de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

Coopération avec les organes des Nations Unies

La coopération de l'Association avec les organes des Nations Unies n'est pas aussi développée qu'elle le voudrait, du fait que ses membres sont tous des volontaires et qu'elle souffre d'un manque chronique de fonds. En 2009, elle a commencé à organiser un réseau d'ONG des pays méditerranéens dotés du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, avec le soutien du Service des organisations non gouvernementales du Département des affaires économiques et sociales. L'Association espère, après la suspension des activités suite au printemps arabe de 2011, reprendre le travail en 2012.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Des activités ont été lancées en Italie et en Tunisie visant à favoriser le dialogue interculturel et une meilleure communication grâce à des cours de formation pour les enseignants, les élèves et leurs familles en 2008 et 2009. Entre mars et juin 2010, l'Association a organisé, conjointement avec l'université de Salerne, un cours de formation intitulé « *Towards a sustainable society* » (Vers une société durable).

À Genève, elle a participé en 2009, 2010 et 2011 aux conférences annuelles organisées par OCAPROCE International, une ONG, sur les droits économiques, sociaux et culturels des femmes.

Elle a aussi participé aux réunions des comités d'ONG sur les femmes et les droits de l'homme, à Genève.

10. Joan B. Kroc Institute for Peace and Justice

Statut consultatif spécial; 2004

Introduction

Le Joan B. Kroc Institute for Peace and Justice s'emploie à encourager la paix, cultiver la justice et créer un monde plus sûr. Il a été créé en 2000 pour améliorer la vie de ceux qui sont aux prises avec des conflits armés et des violations des droits de l'homme. En collaboration avec des partenaires locaux dans le monde entier, l'Institut s'efforce d'instaurer la paix par la justice. Il a des projets sur le terrain en cours en Afrique de l'Ouest, au Guatemala, au Népal et aux Philippines et étend actuellement ses activités au Cambodge, à la Colombie et au Kenya.

Buts et objectifs

L'Institut a pour but de soutenir la transition et le redressement après les conflits et de faciliter la collaboration entre les responsables gouvernementaux, la société civile et les groupes de sécurité. Il offre des ateliers, des dialogues et des plates-formes pour la promotion des techniques de consolidation de la paix et pour mieux faire comprendre les racines et les conséquences des conflits.

Contribution aux activités de l'ONU

De 2008 à 2011, l'Institut a tenu des conférences internationales, dont les rapports et les résultats ont été soumis aux Nations Unies. Il s'agissait de conférences sur la sécurité humaine dans un monde marqué par l'insécurité (2008) et de résolutions sur les femmes, la paix et la sécurité (2010), à l'occasion desquelles les participants se sont penchés sur les résolutions 1325 (2000), 1820 (2008), 1888 (2009) et 1889 (2009) du Conseil de sécurité. Une déclaration conjointe des co-organisateur de la conférence de 2010 (l'Institut, UNIFEM, le Réseau international d'action contre les armes légères, Women's Initiatives for Gender Justice et le Groupe de travail des ONG sur les femmes et la paix et la sécurité) et des délégués (175 personnes de 47 pays) a été soumise au Conseil de sécurité pour examen dans le cadre du dixième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000).

Une autre composante qui fait partie intégrante de l'Institut est l'éducation de la communauté de San Diego (États-Unis) au fonctionnement des Nations Unies, par l'information et la communication. L'Institut organise de nombreuses manifestations internationales d'information sur des sujets qui touchent aux conflits et à la consolidation de la paix. Ont notamment pris la parole dans le cadre de sa série de conférences par des personnalités éminentes d'anciens fonctionnaires des Nations Unies comme Louise Arbour (2008), Jan Egeland (2008), Jan Eliasson (2009) et Radhika Coomaraswamy (2011). D'autres fonctionnaires des Nations Unies, notamment Antonio Mazzitelli (ONUDC), ont été invités à dialoguer avec des jeunes de San Diego et du Nord du Mexique pour le programme WorldLink de l'Institut. Chaque année, celui-ci organise des manifestations pour célébrer la Journée de la Charte des Nations Unies, la Journée des Nations Unies, la Journée internationale de la paix et l'anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. À la fin de 2011, l'Institut a commencé à organiser une exposition d'œuvres d'art sous le titre « *Architects of peace* ». Nombre de fonctionnaires des Nations Unies font partie de ces « architectes de la paix », notamment l'ancien Secrétaire Général Kofi Annan.

Participation aux réunions des Nations Unies

Des délégations de l'Institut ont participé aux cinquante deuxième, cinquante troisième, cinquante quatrième et cinquante cinquième sessions de la Commission de la condition de la femme. L'Institut a présenté des manifestations parallèles à chaque session et a fait rapport à ce sujet à la célébration annuelle de la Journée internationale de la femme à San Diego. Des films sur Women PeaceMakers, des rapports de conférences et des documents se rapportant à des manifestations spéciales sur la consolidation de la paix et les arts ont notamment été présentés.

Le personnel de l'Institut a aussi participé aux programmes de consolidation de la paix avec des collègues des Nations Unies au Mexique (2009), aux États-Unis (2010), en République dominicaine (2011), à La Haye (2011) et sur des lieux de travail sur le terrain, notamment au Népal (de 2008 à 2011) et au Cambodge (2011). Les sujets traités concernaient la parité des sexes, la religion et la sécurité. Des partenaires de pays de l'Institut ont également fait des exposés dans des forums des Nations Unies et à des manifestations parrainées par les Nations Unies, par exemple Shobha Shrestha, un partenaire de pays de l'Institut au Népal, qui fait souvent des exposés dans le cadre de programmes pour la lutte contre les armes légères.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'Institut a co-organisé des conférences internationales avec des partenaires des Nations Unies, notamment UNIFEM et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (2008), et le Bureau des affaires de désarmement et le Département des opérations de maintien de la paix (2010). L'Institut a bénéficié d'un financement par ONU Femmes pour l'organisation de réunions du réseau régional *Women Peacemaker Asia* aux Philippines (2011) et au Cambodge (2011). Il œuvre aussi en partenariat avec l'United Nations Association de San Diego pour l'organisation de manifestations locales.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Bien que l'Institut ne participe pas directement aux projets de développement des Nations Unies, ses programmes présentent la vision, l'éducation et les efforts mutuels requis pour appliquer un grand nombre de ces principes mondiaux. À San Diego, il a attiré l'attention sur les objectifs du Millénaire pour le développement par son programme *Women Peacemaker*. Deux de ces femmes consolidatrices de la paix, Marta Benavides (El Salvador) et Wahu Kaara (Kenya), sont très impliquées par leur travail dans le soutien spécifique à ces objectifs et ont travaillé avec les Nations Unies sur ce sujet. Toutes deux ont insisté sur l'importance des objectifs pendant leurs exposés faits à l'Institut devant la communauté de San Diego. Paul Farmer, envoyé spécial adjoint des Nations Unies pour Haïti, a également parlé des objectifs lors de son discours à l'Institut en 2009, tout comme Radhika Coomaraswamy en 2011.

11. Centre International MATCH

Statut consultatif spécial; 1996

Introduction

Match International Centre a été créé en 1976 par deux Canadiennes, Norma E. Walmsley et Suzanne Johnson-Harvor, après leur participation à la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, tenue à Mexico en 1975. Match, premier centre de ce type au monde, a été créé pour « aligner les besoins et les ressources des Canadiennes sur ceux des femmes dans l'hémisphère Sud ». Il s'agit d'un organisme de développement important géré par des femmes, œuvrant en partenariat avec des femmes dans l'hémisphère Sud.

Dès ses débuts, le travail de Match a concerné des initiatives créées par des femmes pour des femmes. Match soutient des initiatives identifiées par des femmes dans l'hémisphère Sud, dirigées et mises en œuvre par des femmes et novatrices dans leur contexte. Cette démarche se fonde sur le fait que Match est convaincu que le développement des femmes doit être vu dans son contexte propre et que, pour que les stratégies soient couronnées de succès, il faut tenir compte des avis et des préoccupations des femmes. Le changement social et le développement des femmes doivent autonomiser celles qui sont le plus directement affectées. Les programmes de Match se fondent sur l'idée que les femmes doivent déterminer leurs propres priorités et être aidées pour les aborder comme elles le souhaitent.

Buts et objectifs

Match s'efforce de créer un monde dans lequel les femmes ont voix au chapitre en ce qui concerne leur vie, leur communauté et leur pays et où elles participent aux décisions à tous les niveaux de la société. Match soutient des initiatives identifiées par des femmes dans l'hémisphère Sud, dirigées et mises en œuvre par elles et qui sont novatrices dans leur contexte.

Ces initiatives doivent être dirigées par celles qui sont les plus directement affectées et les autonomiser; le changement social ne doit pas être dirigé de l'extérieur. La sensibilisation et le développement des capacités venant de l'intérieur sont des conditions essentielles de la réussite. L'éducation et la formation sont des composantes clés du développement des capacités. Le développement des femmes

en tant que citoyennes autonomes dotées de droits est fondamental pour le changement social et le développement de la communauté. Les stratégies de changement doivent dès lors tenir compte de la diversité des réalités des femmes et respecter leurs efforts en matière d'autodétermination. Les défis de la promotion de l'égalité des sexes doivent s'appuyer sur les besoins exprimés par les femmes. Les connexions entre les femmes et les organisations sont des conditions essentielles de la réussite; il est capital de rester en contact, d'encourager les réseaux, de bâtir des coalitions et de travailler de concert.

Changements à signaler

Match a entamé avec l'Entraide universitaire mondiale du Canada un nouveau partenariat qui lui permettra de poursuivre son travail avec les femmes dans le monde en développement, de former de nouveaux partenariats et d'envisager de nouveaux domaines programmatiques.

Contribution aux activités de l'ONU

Partenariat avec le Centro de Desarrollo de la Mujer Negra Peruana (Centre de développement de la femme péruvienne de couleur) pour promouvoir la participation des femmes afro péruviennes à des rôles de dirigeantes, conformément aux objectifs de l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'organisation a participé aux cinquante-et-unième et cinquante-quatrième sessions de la Commission de la condition de la femme.

Coopération avec les organes des Nations Unies

Il n'y a pas d'informations.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Monica Carillo, représentante du Centro de Estudios y Promoción Afroperuano (LUNDÚ), une organisation partenaire de Match, a participé à la réalisation d'un documentaire de promotion de l'objectif 3. Certains partenaires de Match ont noué des liens multiples avec une série de parties prenantes, notamment des ministères et des programmes gouvernementaux. Certains de ces programmes sont liés aux politiques économiques et sociales nationales et contribuent à la réalisation de trois des objectifs.

12. Palestinian Centre for Human Rights

Statut consultatif spécial; 2000

Introduction

Le Palestinian Centre for Human Rights est une ONG ayant son siège à Gaza. Il s'agit d'une société à but non lucratif qui se consacre à la protection des droits de l'homme, à la promotion de la primauté du droit et au respect des principes démocratiques dans les territoires palestiniens occupés. Elle est affiliée à la Commission internationale de juristes (Genève), à la Fédération Internationale des

ligues des Droits de l'Homme (Paris), au Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme (Copenhague), au Consortium international pour l'aide juridique (Stockholm), à la Coalition mondiale contre la peine de mort (Montreuil, France) et à l'Organisation arabe des droits de l'homme (Le Caire). Elle est lauréate du prix des droits de l'homme 1996 de la République française, du prix Bruno Kreisky 2002 décerné pour l'excellence de son action dans le domaine des droits de l'homme, de l'International Services Human Rights Award 2003 et du prix 2009 des droits de l'homme de l'Andalousie. Le Centre a été créé en 1995.

Buts et objectifs

Le Centre a été créé par un groupe de juristes palestiniens et de militants des droits de l'homme pour protéger les droits de l'homme et promouvoir la primauté du droit conformément aux normes internationales, créer et développer les institutions démocratiques et une société civile active tout en encourageant la culture démocratique au sein de la société palestinienne, et soutenir toutes les actions visant à permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables en matière d'autodétermination et d'indépendance conformément au droit international et aux résolutions des Nations Unies.

Le travail du Centre est mené par la recherche de documents et l'enquête sur les violations des droits de l'homme, la fourniture d'une aide juridique, le conseil et la formation pour les personnes et les groupes et la rédaction d'articles de recherche concernant des questions comme les droits de l'homme et la primauté du droit. Le Centre commente aussi les projets de loi palestiniens et engage à adopter une législation qui intègre les normes internationales en matière de droits de l'homme et les principes démocratiques de base. Pour y parvenir, le Centre a engagé un personnel motivé de juristes et de militants connus des droits de l'homme.

Changements à signaler

Le Centre a récemment élargi son assemblée générale pour y inclure un certain nombre de figures palestiniennes connues. Elle comprend à présent Reyad al-Zaanoun, Nadia Abu Nahla, Hashem al-Thalathini, Raji Sourani, Tareq Abdul Shafi, Eyad al-Alami, Issa Saba, Ibtesam Zaqqout, Jaber Wishah, Hamdi Shaqoura et Mona al Shawa.

Contribution aux activités de l'ONU

Le Centre a mené plusieurs activités pour promouvoir la réalisation de l'agenda du Conseil économique et social et des Nations Unies. Il a participé à des conférences et des réunions internationales et régionales, mené des activités de plaidoyer et de lobbying et coopéré avec des délégations et des figures internationales. Par exemple, le 20 mai 2009, le Centre a reçu Eva Tomic, chef du bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, et Tariq Mukhaimer, un spécialiste des droits de l'homme.

Le 1^{er} mars 2010, le Centre a reçu Filippo Grandi, le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). Du 21 au 25 mars 2011, le juriste du Centre spécialisé dans le droit international a participé à la seizième session du Conseil des droits de l'homme à Genève.

Participation aux réunions des Nations Unies

Le Centre prend régulièrement part et contribue aux travaux de multiples groupes de travail et organismes des Nations Unies, comme le Groupe de travail sur la protection (échange d'informations et coordination) et ses sous groupes; le groupe juridique (développer la capacité de réaction par la formation de partenaires indiqués au niveau local), le mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur le sort des enfants en temps de conflit armé (violations des droits de l'enfant dans la bande de Gaza) et le Groupe restreint sur les zones d'accès réglementé (où l'accent est mis en particulier sur la responsabilité).

Coopération avec les organes des Nations Unies

Le Centre a coopéré avec plusieurs organes des Nations Unies ces quatre dernières années. Par exemple, en février 2008, un accord spécial a été conclu entre le Centre et l'UNRWA pour la mise au point d'un nouveau projet. En juin 2009, il a coopéré avec la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza. Le 20 juin 2010, Mona al-Shawa a participé à un groupe de discussion organisé par UNIFEM concernant un plan stratégique pour éradiquer la violence faite aux femmes.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

Le Centre œuvre à la promotion des droits économiques, sociaux et culturels (notamment les droits à l'éducation et à un logement convenable et le soutien au droit au travail des agriculteurs et des pêcheurs) et des droits des femmes (aide juridique et connaissance des droits).

13. Fondation Peter Hesse: solidarité en partenariat pour un monde en diversité

Statut consultatif spécial; 2000

Introduction

L'ONG a la structure d'une fondation et a été officiellement enregistrée en Allemagne le 7 décembre 1983, et à Haïti, sous le nom « Fondation Peter Hesse », le 17 novembre 1988.

Buts et objectifs

La Fondation a pour but d'aider les personnes dans le besoin dans les pays en développement, en particulier par l'aide à la survie des enfants et, là où c'est possible, l'aide à l'autonomie.

Changements à signaler

La Fondation a concentré son travail sur le développement du jeune enfant, premier objectif de l'Éducation pour tous, à Haïti et, il y a quatre ans, elle a étendu son travail à la Côte d'Ivoire. Le développement du jeune enfant est considéré comme une condition préalable pour réussir l'instauration de l'éducation primaire pour tous, deuxième objectif du Millénaire pour le développement.

Contributions aux activités de l'ONU

Au début de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté, en 2008 et les années suivantes, le directeur de la Fondation a poursuivi son travail de plaidoyer dans la société civile dans les pays germanophones d'Europe (Allemagne, Autriche et Suisse), en s'appuyant sur un recueil de meilleures pratiques en matière de développement humain. Ce recueil, publié par le directeur de la Fondation, rassemble 24 cas provenant du travail mené dans des pays en développement dans le domaine de l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim (objectif 1 du Millénaire pour le développement) et concerne aussi la plupart des sept autres objectifs, en particulier le deuxième (assurer l'éducation primaire pour tous), le troisième (promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes) et le huitième (construire un partenariat mondial pour le développement). D'autres contributions au recueil concernent la reconstruction des sociétés après les conflits armés, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, la responsabilisation des personnes dépourvues de pouvoir et les modèles de micro-financement en matière de développement.

Participation aux réunions de l'ONU

De 2008 à 2011, le directeur de la Fondation a souvent participé aux travaux du Conseil des droits de l'homme à Genève.

Coopération avec les organes des Nations Unies

En mai 2008, le directeur de la Fondation a assisté à la « Biennale sur l'éducation en Afrique », tenue à Maputo et organisée par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, à laquelle il a présenté le modèle d'éducation préscolaire de la Fondation tel qu'il est utilisé à Haïti à des responsables africains de l'éducation comme preuve de la faisabilité du modèle en tant que condition préalable de la réalisation du deuxième objectif du Millénaire pour le développement et des objectifs d'Éducation pour tous.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

En décembre 2008, le directeur de la Fondation a publié *Vision Works*, un ouvrage en anglais dans lequel il démontre documents à l'appui la faisabilité concrète de la formation d'enseignants qualifiés dans des environnements moins favorables dans les pays en développement, dans le but de réaliser les objectifs d'Éducation pour tous en ce qui concerne l'éducation préscolaire et primaire et le deuxième objectif du Millénaire pour le développement. Il a aussi suggéré des manières réalisables de renforcer le Conseil économique et social dans l'esprit de la Conférence de Dumbarton Oaks en 1944, qui a débouché sur la création des Nations Unies.

Informations supplémentaires

La Fondation, cherchant directement à atteindre le deuxième objectif du Millénaire pour le développement (assurer l'éducation primaire pour tous) et contribuant à la réalisation du premier (éradication de la pauvreté extrême et de la faim), a continué d'assurer la formation de 30 enseignants haïtiens par an en moyenne avec la participation de ses partenaires haïtiens en vue de contribuer à répondre au besoin croissant d'enseignants à Haïti. Ce travail s'est poursuivi

jusqu'au tremblement de terre de janvier 2010 qui a détruit le centre de formation des enseignants à Port-au-Prince ainsi que quatre écoles partenaires de la Fondation à Port-au-Prince et à Léogâne. Depuis cette interruption forcée, la Fondation a tenté de relancer la formation ordinaire des enseignants à Liancourt, localité jugée plus sûre en cas de tremblements de terre.

En 2008, la Fondation a repris ces visites de soutien aux écoles partenaires à Haïti pour aider ses partenaires haïtiens à répondre au besoin d'un plus grand nombre d'enseignants.

14. Women's Health and Education Organization

Statut consultatif spécial; 2008

Introduction

La Women's Health and Education Organization est spécialisée dans le bien être et la santé des femmes et des enfants de par le monde.

Contribution aux activités de l'ONU

Un site Web (www.womenshealthsection.com) a été lancé pour fournir des informations sur les problèmes quotidiens associés à la santé des femmes. Cette initiative d'apprentissage en ligne est active dans beaucoup de pays, reliée à 30 800 cours dans le monde en développement, et accueille un million de visiteurs par mois. Étant une plate forme sur le Web, elle permet de multiples formes de collaboration à l'échelle mondiale. L'organisation prendra à sa charge les coûts de recherche développement de cette initiative d'apprentissage en ligne. Des services permanents d'éducation médicale seront offerts gratuitement aux pays classés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) parmi les pays les moins avancés.

L'organisation reste déterminée à offrir une éducation sanitaire et à mener des activités de plaidoyer en ce qui concerne l'amélioration des résultats en matière de santé néonatale. Elle fournira par ailleurs des informations médicales fondées sur des preuves aux partenaires et au personnel soignant en Afrique et en Amérique latine afin d'apporter, d'ici à 2015, à plus de 3 millions de personnes des informations en matière de santé génésique, en particulier dans le domaine de la planification de la famille.

L'organisation restera déterminée à créer des écoles qui encouragent la santé, consciente du fait que les adolescents sont fortement incités par leurs pairs à s'engager dans des comportements à haut risque. L'extension du VIH/sida chez les adolescents est un phénomène croissant, tandis que le problème traditionnel des maladies sexuellement transmises continue de s'aggraver. L'organisation continuera d'insister sur l'estime de soi, la planification des naissances, l'importante de retarder la première grossesse et la capacité de résister à la pression des pairs.

Participation aux réunions des Nations Unies

L'organisation a participé à la table ronde de haut niveau sur le thème « Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et les objectifs du

Millénaire pour le développement; progrès, défis et voie à suivre », qui s'est tenue au siège le 7 octobre 2011.

Le 25 février 2011, elle a parrainé et accueilli un forum sur l'amélioration de la santé maternelle par l'éducation, qui faisait partie des manifestations parallèles à la cinquante cinquième session de la Commission de la condition de la femme.

Le 8 avril 2011, elle a participé à une discussion électronique organisée par le PNUD sur les femmes et la pauvreté.

Le 10 février 2010, elle a participé à une discussion électronique organisée par le PNUD, dans laquelle elle a répondu à la question suivante; quels sont vos messages essentiels en termes de politique pour le processus décisionnel intergouvernemental des Nations Unies?

Du 2 au 13 mai 2011, elle a assisté à la dix-neuvième session de la Commission du développement durable à New York.

Du 3 au 12 février 2010, elle a assisté à la quarante huitième session de la Commission du développement social à New York.

Les 14 et 15 juin 2010, elle a participé à des auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'ONG, d'organisations de la société civile et du secteur privé.

Du 30 août au 1^{er} septembre 2010, elle a assisté à la soixante-troisième conférence annuelle pour les organisations non gouvernementales associées au Département de l'information des Nations Unies, tenue à Melbourne (Australie). Elle a présenté son initiative dans le domaine de la santé maternelle et infantile à un forum organisé par Media and Government of Australia, présentation qui a été bien accueillie.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'organisation met actuellement au point son portail de connaissances essentielles pour la santé maternelle, néonatale et infantile en vue de promouvoir avec l'OMS les causes de la paix, de la santé et du développement. Le 12 mai 2011, elle a été admise comme membre du Partenariat de l'OMS pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant. Le Département de l'information, l'Université des Nations Unies, l'UNESCO, le PNUD et l'initiative « Toutes les femmes, tous les enfants » font partie des autres organes et initiatives des Nations Unies qui ont participé au projet.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

La mission de l'organisation consiste à réaliser l'accès universel à la santé génésique. La demande de la santé pour tous est un des mouvements qui définissent le XXI^e siècle. L'organisation montre la voie dans ce mouvement et redéfinit l'éducation médicale permanente. L'organisation a le privilège de travailler avec les partenaires des Nations Unies aux objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant particulièrement l'accent sur le cinquième objectif (améliorer la santé maternelle). Le but de l'organisation est de créer des cultures caractérisées par le souci d'autrui.

Informations supplémentaires

Rita Luthra, la présidente de l'organisation, est depuis 2006 lectrice pour le *Bulletin de l'Organisation mondiale de la Santé* et a consacré au moins trois à quatre fois par an son temps et son expérience à examiner des articles pour la revue. Le travail de l'organisation a été publié cinq fois dans *Chronique de l'ONU* et dans le Bulletin.

15. WorldWIDE Network Nigeria: Women in Development and Environment

Statut consultatif spécial; 2008

Buts et objectifs

a) Favoriser la participation du simple citoyen à la protection de l'environnement, à la gestion des déchets solides, à l'eau et l'assainissement et renforcer le rôle des femmes dans ces domaines;

b) Développer les entreprises petites et moyennes par l'acquisition de compétences, le micro crédit, le conseil et la formation pour les femmes et les jeunes;

c) Assurer une assistance technique aux ONG, aux organisations communautaires, aux groupes de femmes et aux groupes d'hommes pour l'élaboration de programmes et l'exécution de projets qui mèneront au développement durable;

d) Former les femmes et les jeunes à la santé génésique et à la prévention du VIH/sida;

e) Promouvoir les programmes et les activités qui conduiront à l'autonomisation des femmes, à l'égalité des sexes et à la bonne gouvernance au Nigéria.

Changements à signaler

L'organisation a sensiblement amélioré sa manière de travailler ces quatre dernières années. Il y a eu des sessions de formation dans les domaines d'intérêt de l'organisation pour le personnel et les membres. Depuis l'octroi du statut consultatif spécial, les membres ont pu participer à de nombreuses conférences des Nations Unies, ce qui leur a donné accès aux documents stratégiques et d'information qui y sont distribués. L'organisation a dès lors élaboré ses programmes et ses manuels de formation en les alignant sur le résultat final des conférences.

Contributions aux activités de l'ONU

L'organisation a contribué de manière significative au travail des Nations Unies par des réunions de plaidoyer et de sensibilisation avec des dirigeants de communautés, outre une formation au développement des capacités pour les simples citoyennes en ce qui concerne la Déclaration et le programme d'action de Beijing et l'intégration au plan national de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Elle a reproduit et diffusé des documents pédagogiques destinés à la sensibilisation dans les communautés.

Participation aux réunions de l'ONU

L'administrateur et certains membres importants ont participé à de nombreuses conférences des Nations Unies, notamment à New York, ainsi qu'aux sessions du Forum urbain mondial. L'administrateur a présidé certaines réunions en assemblée d'ONG et de femmes aux Nations Unies et a également contribué à la rédaction et à la présentation de déclarations écrites d'ONG pendant les sessions des commissions sur le développement durable et le développement social. Ils ont aussi participé à de nombreuses manifestations en réseau et contribué aux rapports soumis par des organisations de la société civile.

Coopération avec les organes des Nations Unies

L'organisation a coopéré avec les bureaux d'UNICEF et du PNUD au Nigéria pour la mise en œuvre du programme. Elle a créé des centres d'éducation non formels pour les jeunes en décrochage scolaire ainsi que des centres pour les jeunes enfants, outre le lancement de programmes relatifs à l'éducation de la fillette. L'organisation a aussi mis en œuvre le programme de l'UNICEF Eau, Assainissement et Hygiène pour tous, notamment en créant des clubs scolaires consacrés à l'environnement et en formant des femmes et des artisans à la construction de latrines. En outre, l'organisation a assuré le suivi et l'évaluation de projets afin de déterminer l'incidence bénéfique de l'intervention de ces organismes des Nations Unies au Nigéria. L'organisation a recueilli des informations sur la situation des femmes et des enfants dans les zones de taudis de certaines villes du Nigéria et l'a analysée.

Activités relatives aux objectifs du Millénaire pour le développement

L'organisation a mieux fait connaître aux citoyennes responsables les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle a assuré le suivi et l'évaluation de projets et de programmes mis en œuvre par le gouvernement et ses organismes au Nigéria en vue d'atteindre les objectifs. Les rapports établis par l'organisation font partie des rapports généraux relatifs aux objectifs qui ont été soumis par le Nigéria. Cette activité a encouragé les entreprises contractantes qui traitent les projets à en assurer l'exécution dans les délais et dans le respect de leur cahier des charges. L'organisation a pu identifier certaines entreprises en défaut et les signaler. Ses mesures ont encouragé les communautés à intervenir et à assurer le maintien des projets.

Informations supplémentaires

L'organisation est désormais membre du Comité des ONG pour le développement social. Elle coopère aussi avec d'autres organisations de la société civile à la question de la violence faite aux femmes et aux filles. Beaucoup de femmes victimes de violence sont gênées de se manifester et de faire une déclaration à ce sujet. Elles sont mal informées des dispositions juridiques et ne savent pas où s'adresser pour trouver de l'aide. L'organisation travaille actuellement avec des jeunes dans certaines communautés pour signaler les cas de violence envers les femmes. On espère que, si l'on apprend très tôt aux jeunes générations à renoncer à la violence et à opter pour d'autres stratégies de résolution des conflits, la violence envers les femmes et les filles appartiendra au passé.